



KPMG S.A.
5 Avenue de Dubna
Boite Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39
Site internet : www.kpmg.fr

*Chambre de Commerce et
d'Industrie Territoriale de Caen
Normandie*

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018
Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie
1 rue René Cassin - St Contest - 14911 Caen cedex 9
Ce rapport contient 30 pages
Référence : TF-192-011



KPMG S.A.
5 Avenue de Dubna
Boîte Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39
Site internet : www.kpmg.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie

Siège social : 1 rue René Cassin - St Contest - 14911 Caen cedex 9

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les paragraphes « Note n°5 : Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation », « Note n°7 : Immobilisations corporelles en valeur brute », « Note n°9 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation », « Note n°16 : Droit du concédant » exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations et des amortissements de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie.

Les titres de participation et les autres titres immobilisés, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 3 284 380 €, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés selon les modalités décrites dans la « Note n°11 : Immobilisations financières ».

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Caen Normandie, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction, du Trésorier, et de la Commission des Finances relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il appartient à la Commission des Finances d'émettre un avis sur les comptes.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

†

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hérouville Saint Clair, le 13 juin 2019

KPMG S.A.



Thomas Fécamp
Associé

BILAN

ACTIF	Exercice au 31/12/2018			Exercice au 31/12/2017
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	1 081 829,08	1 035 115,16	46 513,92	69 248,11
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP. AVANCES ET ACOMPTES	22 994 749,85	18 044 979,36	4 949 770,49	5 394 325,28
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	1 883 808,90	719 982,24	1 163 846,66	1 199 197,77
CONSTRUCTIONS	22 018 988,83	11 676 422,66	10 340 566,27	10 848 485,31
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	882 898,81	818 567,13	64 341,68	60 590,22
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR. IMMOB. CORPORELLES EN COURS IMMOBIL. MISES EN CONCESSION AVANCES ET ACOMPTES	3 521 231,43	3 205 230,52	316 000,91	325 241,33
	173 991 832,19	111 891 248,73	62 100 385,46	62 890 701,05
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	2 735 431,98	558 500,00	2 176 931,98	1 957 431,98
CREANC.RATTACH. A DES PARTICIP.	250 652,44	160 000,00	90 652,44	324 844,77
AUTRES TITRES IMMOBILISES	1 107 448,83		1 107 448,83	1 208 085,14
PRETS	253 274,44		253 274,44	7 885,44
PRETS AVCS INTER-SERV ACCORD. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	581,57		581,57	581,57
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	239 520 308,15	147 910 013,70	82 610 294,45	84 382 387,87
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.	12 557,39		12 557,39	10 370,13
EN-COURS DE PRODUCT.(BIENS)	1 063 232,00	215 170,00	848 062,00	848 062,00
EN-COURS DE PRODUCT. (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES	23 467,41		23 467,41	20 234,23
AVANCES ET ACPTEES VERSI. CDES	19 211,94		19 211,94	7 849,38
CREANCES D'EXPLOITATION : (3)				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 457 195,52	253 249,90	4 203 945,62	3 855 858,81
AUTRES	1 553 399,23		1 553 399,23	1 902 909,51
CREANCES DIVERSES (3)	554 491,19		554 491,19	581 725,95
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
ACTIONS PROPRES				
TITRES	7 100 000,00		7 100 000,00	7 100 000,00
DISPONIBILITES	11 627 862,34		11 627 862,34	12 413 288,54
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	99 657,26		99 657,26	92 881,98
TOTAL ACTIF CIRCULANT	28 511 074,28	468 419,90	28 042 654,38	28 833 176,55
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGAT. IV				
ECART DE CONVERSION ACTIF V				
TOTAL ACTIF	257 031 382,43	148 378 433,60	108 652 948,83	111 215 574,82
(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN			93 477,44	268 767,77
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

BILAN

PASSIF	Exercice au 31/12/2018	Exercice au 31/12/2017
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL (Dont capital versé)		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
APPORTS	7 609 834,07	7 609 834,07
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES		
REPORT A NOUVEAU	47 560 227,72	46 181 157,51
RESULTAT DE L'EXERCICE	456 213,29	1 379 070,21
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	19 020 508,61	19 993 016,87
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	74 646 783,69	75 163 078,66
AUTRES FONDS PROPRES		
DROITS DU CONCEDANT	6 882 157,96	7 539 720,51
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	6 882 157,96	7 539 720,51
FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	217 031,45	101 377,08
PROVISIONS POUR CHARGES	4 415 507,00	3 595 903,00
TOTAL PROV. RISQ. & CHAR	4 632 538,45	3 697 280,08
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT (2)	15 210 486,67	16 906 724,90
- Dont Emprunts	14 452 702,71	15 966 522,94
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits	757 783,96	940 201,96
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	449 972,17	538 416,95
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	5 806,50	
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 974 755,11	3 561 158,97
DETTES FISCALES ET SOCIALES	815 326,18	949 637,01
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	851 106,94	655 186,23
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
AUTRES DETTES	2 048 876,28	2 063 233,97
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	135 138,88	141 137,24
TOTAL DETTES	22 491 468,73	24 815 495,27
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL PASSIF	108 652 948,83	111 215 574,52
(1) DONT A PLUS D'UN AN	12 691 614,71	14 432 552,75
DONT A MOINS D'UN AN	9 799 854,02	10 382 942,52
(2) DONT CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B	757 783,96	940 201,96

OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - CHARGES

	Budget Exécuté 31/12/2017	Budget Rectificatif 31/12/2018	Budget Exécuté 31/12/2018	Différence
	(A)	(B)	(C)	(D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Ecart
Charges d'exploitation				
Parts contributives (A)				
Achats de marchandises variation de stock	44 728,58	24 350,00	17 381,76	(6 968,24)
Achats mat.premières et autres approv. variation de stock	497 683,15 404 975,35	293 426,00 375 138,00	304 061,58 (5 420,44)	10 635,58 (380 558,44)
Autres achats et charges externes	15 439 702,52	16 640 920,00	15 795 698,16	(845 221,84)
Impôts, Taxes et Versements assimilés	1 358 975,96	1 543 682,00	1 374 564,01	(169 097,99)
Salaires et traitements	3 246 952,86	3 235 533,00	3 258 680,74	23 147,74
Charges sociales	1 803 214,71	1 655 679,00	1 800 708,67	(54 972,33)
Dotations aux amortissements et prov. sur immobilisations : dotations aux amort. sur immobilisations : dotations aux prov. sur actif circulant : dotations aux prov. pour risques et charges : dotations aux prov.	7 688 656,31 224 186,83 431 838,00	7 575 188,00 20 000,00 352 000,00	7 529 484,43 263 559,29 2 798 044,00	(45 703,57) 243 559,29 2 446 044,00
Autres charges	630 627,06	480 931,00	575 977,73	95 046,73
Contributions versées aux services				
Sous-total (B)	31 470 539,33	32 196 827,00	33 512 737,93	1 315 910,93
Total (A + B) = I	31 470 539,33	32 196 827,00	33 512 737,93	1 315 910,93
Quotes-parts de résultat s/operations (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements et provisions	269 000,00		377 000,00	377 000,00
Intérêts et charges assimilés	271 015,54	246 511,00	253 585,40	7 074,40
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL III	540 015,54	246 511,00	630 585,40	384 074,40
Charges exceptionnelles				
sur opérations de gestion	206 099,47		116 187,13	116 187,13
sur opérations en capital	409 917,11	57 781,00	47 289,47	(10 491,53)
Dotations aux amortissements et provisions	2 228,96		849 277,91	849 277,91
TOTAL IV	617 245,54	57 781,00	1 012 754,51	954 973,51
Impôts sur les bénéfices (V)	394 515,00	380 655,00	576 868,00	196 213,00
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	33 022 315,41	32 891 774,00	36 732 945,84	2 851 171,84
Solde créditeur = Bénéfice	1 379 070,21	293 681,00	456 213,29	162 332,29
TOTAL GENERAL	34 401 385,62	33 175 655,00	36 189 159,13	3 013 504,13

CCI CAEN NORMANDIE

OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - PRODUITS

	Budget Exécuté 31/12/2017 (A)	Budget Rectificatif 31/12/2018 (B)	Budget Exécuté 31/12/2018 (C)	Différence (D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Ecart
TACFE				
TACVAE				
Contribution reçue	3 868 386,00	3 609 830,00	3 595 548,00	(14 282,00)
Reliquats sur exercices antérieurs				
1 - Produit fiscal, dotation, contributions	3 868 386,00	3 609 830,00	3 595 548,00	(14 282,00)
Ventes de marchandises	410 583,31	356 300,00	347 815,74	(8 484,26)
Production vendue (biens et services)	20 269 228,05	20 081 758,00	19 564 194,62	(517 563,38)
2 - Chiffre d'affaires	20 679 811,36	20 438 058,00	19 912 010,36	(526 047,64)
Production stockée				
Production immobilisée	66 014,23		18 197,78	18 197,78
Ressources d'origine publique et subv. d'exploitation	5 590 670,72	5 561 961,00	5 861 431,67	299 470,67
- dont : taxe d'apprentissage	2 301 683,86	2 056 000,00	2 413 757,34	358 757,34
- : Etat et divers	2 617 411,46	2 854 586,00	2 699 510,53	(155 075,47)
- : Région et autres collectivités	671 575,40	652 375,00	683 704,66	31 329,66
- : Europe			64 459,14	64 459,14
Reprise sur provisions et amortissements	406 561,70	196 644,00	3 031 692,42	2 836 048,42
Transferts de charges	94 501,49	123 200,00	131 073,46	7 873,46
Autres produits	9 067,06	31 800,00	13 251,06	(18 548,94)
Contribution reçue des services				
Quotes-parts de résultats sur op. faites en commun				
3 - Sous-total	6 166 615,22	5 912 605,00	6 055 646,39	3 143 041,39
Produits d'Exploitation (1+ 2 +3)	30 716 012,68	29 960 493,00	32 663 204,75	2 602 711,75
Produits des participations	78 096,36	121 000,00	121 975,70	975,70
Aut. valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	7 748,77	3 100,00	3 425,64	325,64
Autres intérêts et produits assimilés	225 126,78	168 208,00	196 194,89	27 986,89
Reprise sur provisions	463 500,00	73 000,00	350 456,76	277 456,76
Transfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cession de valeurs mobilières				
4 - Produits financiers	774 471,91	365 309,00	672 052,99	306 743,99
Opérations de gestion	217 357,67	286 488,00	399 661,26	113 193,26
Cessions d'éléments d'actif *	2 501,00	140 000,00	138 902,78	(1 097,22)
Quotes-parts des subv d'invest virées au résultat *	2 690 354,23	2 423 385,00	2 414 061,77	(9 323,23)
Autres produits exceptionnels *	1 668,23		1 275,58	1 275,58
Reprises sur provisions				
Transferts de charges				
5 - Produits exceptionnels	2 911 901,13	2 849 853,00	2 953 901,39	104 048,39
Total des produits (1+2+3+4+5)	34 401 385,62	33 175 655,00	36 189 159,13	3 013 504,13
6 - Solde débiteur = Perte				
Total général (1+2+3+4+5+6)	34 401 385,62	33 175 655,00	36 189 159,13	3 013 504,13

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
CAEN NORMANDIE**

ANNEXE COMPTABLE 2018

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CAEN NORMANDIE

ANNEXE COMPTABLE 2018

SOMMAIRE

A – ACTIVITES DE LA CCI DE CAEN NORMANDIE

B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- Note n° 1 : Evénements principaux de l'exercice
- Note n° 2 : Dérogation, modification aux principes et méthodes comptables
- Note n° 3 : Changement de méthode
- Note n° 4 : Evénements post-clôture

C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

I – BILAN ACTIF

- Note n° 5 : Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation
- Note n° 6 : Investissements
- Note n° 7 : Immobilisations corporelles en valeur brute
- Note n° 8 : Flux des immobilisations
- Note n° 9 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation
- Note n° 10 : Flux des amortissements
- Note n° 11 : Immobilisations financières
- Note n° 12 : Actif circulant – Evaluation des stocks et des en-cours
- Note n° 13 : Actif circulant – Créances
- Note n° 14 : Valeurs mobilières de placement
- Note n° 15 : Produits à recevoir

II – BILAN PASSIF

- Note n° 16 : Droit du concédant
- Note n° 17 : Subventions d'investissement
- Note n° 18 : Emprunts
- Note n° 19 : Emprunts et dettes financières – Garanties sur emprunts
- Note n° 20 : Provisions pour risques et charges
- Note n° 21 : Autres dettes
- Note n° 22 : Charges à payer

D – COMPTE DE RESULTAT

- Note n° 23 : Effectif au 31/12/2018
- Note n° 24 : Ventilation des produits
- Note n° 25 : Résultat exceptionnel
- Note n° 26 : Utilisation du CICE

E – ENGAGEMENTS

- Note n° 27 : Engagements reçus
- Note n° 28 : Engagements donnés

F – AUTRES INFORMATIONS

- Note n° 29 : Honoraires du commissaire aux comptes

A – ACTIVITES DE LA CCI DE CAEN

Outre ses missions régaliennes inhérentes à son statut de la Chambre de Commerce, la CCI de Caen Normandie gère les activités décrites dans le tableau ci-dessous :

	CONCEDANT	CONCESSIONNAIRE	DUREE	ECHEANCE	DSP	Concession	Prestation de gestion
Port plaisance Oulstreham	Syndicat mixte PNA	CCI Caen Ndie	50 ans	31/12/2023		X	
Port plaisance Caen	Ville de Caen	CCI Caen Ndie	1 an +3 ans reconduction possible	15/02/2017 Max 15/02/2020			X
Port de pêche Port-en-Bessin (dont CLD Grandcamp Maisy)	Conseil Départemental du Calvados	CCI Caen Ndie	28 ans et 10 mois	31/12/2025		X	
Port de commerce Caen Oulstreham (dont remorquage Cherbourg)	Syndicat mixte PNA	CCI Caen Ndie	50 ans	10/09/2045		X	
Aéroport Caen Carpiquet	Communauté urbaine Caen la mer	SAS Aéroport Caen Ndie	5 ans	31/12/2021	X		
Port plaisance Dives Cabourg Houlgate	Conseil Départemental du Calvados	CCI Caen Ndie	8 ans	31/03/2022	X		
CLD Oulstreham	Syndicat mixte PNA	CCI Caen Ndie	6 ans	31/12/2020	X		
CLD Grandcamp Maisy	Conseil Départemental du Calvados	CCI Caen Ndie	7 ans	31/12/2019	X		

Lorsque cela est utile à la bonne compréhension des états financiers, les spécificités comptables liées à ces activités sont détaillées dans la présente annexe.

B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Note n°1 : Evénements principaux de l'exercice

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les établissements portuaires sont soumis à l'IS de droit commun suite à la décision de la Commission européenne en date du 27 juillet 2017 (n° SA 38398).

A compter du 1^{er} janvier 2019, les chambres de commerce et d'Industrie deviennent leur propre assureur en termes de risque chômage.
Ce risque a été provisionné au 31/12/2018.

Note n°2 : Dérogation, modification aux principes et méthodes comptables

Aucune dérogation par rapport aux principes et méthodes comptables n'est à signaler.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables.

Conformément au décret n° 91.739 du 18 juillet 1991 et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels des Chambres de Commerce et d'Industrie, et en particulier de la circulaire n° 1111 du 30 mars 1992, les Chambres de Commerce et d'Industrie établissent un bilan, un compte de résultat et une annexe.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Note n°3 : Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

Note n°4 : Evénements post-clôture

Nous n'avons connaissance d'aucun événement post-clôture méritant une information dans l'annexe.

C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

I – BILAN ACTIF

Note n°5 : Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Valeur brute bilan	Durée d'amortissement
Logiciels	1 071 720	1 à 5 ans
Bases de données	500 604	2 ans
Licences	9 909	
Fonds de concours	22 494 146	15 à 40 ans
	24 076 379	

Note n°6 : Investissements (immobilisations corporelles et incorporelles)

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 6 332 560 euros.

SERVICE	MONTANT
Port de commerce de Caen Ouistreham	5 181 799
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	29 762
Port de pêche de Port-en-Bessin	236 955
Port de plaisance de Ouistreham	525 827
CLD de Ouistreham	
ICEP - CFA	108 872
Service Général	249 345
	6 332 560

Note n°7 : Immobilisations corporelles en valeur brute

SERVICE	VALEUR BRUTE
Port de commerce de Caen Ouistreham	152 630 933
Port de pêche de Port-en-Bessin	10 255 399
Port de plaisance de Ouistreham	3 909 197
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	7 164 746
CLD de Ouistreham	42 808
ICEP CFA	6 914 838
Service Général	21 178 639
	202 096 560

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Note n°8 : Flux des immobilisations

Compte	Intitulé	Début	Augmentatio	Virement	Cession	Fin
205100	Logiciels Informatiques	1 090 114,84	9 784,21	0,00	28 178,96	1 071 719,89
205200	Licences	9 909,19	0,00	0,00	0,00	9 909,19
208000	Fonds de concours	22 494 145,63	0,00	0,00	0,00	22 494 145,63
208100	Bases de données	500 604,22	0,00	0,00	0,00	500 604,22
211100	Terrains	920 227,61	0,00	0,00	0,00	920 227,61
211700	Terrains	484,63	0,00	0,00	0,00	484,63
212000	Agenc. Aménag. Terrains	963 096,66	0,00	0,00	0,00	963 096,66
213100	Constructions bâtiments	16 291 551,33	0,00	0,00	0,00	16 291 551,33
213500	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	5 515 681,85	209 755,65	0,00	0,00	5 725 437,50
215100	Installations techniques	20 973,27	0,00	0,00	0,00	20 973,27
215400	Matériel & Outillage	669 654,84	24 373,78	0,00	32 103,08	661 925,54
218100	Inst.gén.Agenc.Amén.diver	711 112,48	0,00	0,00	2 662,62	708 449,86
218200	Matériel de transport	257 834,28	10 777,80	0,00	12 782,60	255 829,48
218300	Matériel de bureau	19 479,46	0,00	0,00	399,42	19 080,04
218310	Matériel informatique	880 971,42	47 574,78	0,00	3 754,10	924 792,08
218330	Matériel audiovisuel-sono	310 399,36	15 767,87	0,00	3 394,42	322 772,81
218400	Mobilier	1 243 148,91	47 158,25	0,00	0,00	1 290 307,16
221100	Terrain /concédant	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
221300	Construction /concédant	4 938 375,34	0,00	0,00	0,00	4 938 375,34
221380	Ouvrage infrast/concédant	5 086 238,71	0,00	0,00	0,00	5 086 238,71
221500	Instal.techn./concédant	424 836,42	0,00	0,00	0,00	424 836,42
221530	Mat.& Outillage/concédant	56 351,09	0,00	0,00	0,00	56 351,09
221830	Mat.bureau&Info/concédant	8 690,81	0,00	0,00	0,00	8 690,81
221840	Mobilier/concédant	4 654,65	0,00	0,00	0,00	4 654,65
225100	Terrains	6 078 787,28	0,00	0,00	0,00	6 078 787,28
225200	Agenc & Aménag.terrains	24 876 719,53	1 171 611,51	0,00	0,00	26 048 331,04
225300	Constructions	54 386 994,28	607 892,32	0,00	5 356,00	54 989 530,80
225350	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	10 597 660,19	581 720,06	0,00	24 941,29	11 154 438,96
225380	Ouvrages infrastructures	15 168 667,88	125 312,85	0,00	0,00	15 293 980,73
225500	Instal.techn.&Outll.Portu	17 837 041,09	1 367 176,03	0,00	65 039,99	19 139 188,13
225530	Matériel et Outillage	13 110 309,67	102 682,96	0,00	350 175,78	12 862 816,87
225820	Matériel de transport	12 881 253,79	3 980 431,98	10 222,13	378 197,14	16 473 266,50
225830	Mat. bureau & informatiqu	216 465,81	31 571,36	0,00	25 781,61	222 255,56
225832	Matériel audiovisuel-sono	298 887,40	0,00	0,00	0,00	298 887,40
225840	Mobilier	135 018,93	2 631,44	0,00	1 413,20	136 237,17
231002	immo corp.en-cours conces	2 591 577,51	475 483,34	2 468 924,18	21 369,74	576 766,93
Total Niveau dossier		220 795 920,16	8 811 708,17	2 479 146,31	955 540,93	226 172 939,09

Note n°9 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

TYPE D'IMMOBILISATIONS	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT
Aménagement de terrains, agencements	Linéaire	De 10 à 30 ans
Constructions	Linéaire	De 20 à 50 ans
Installations techniques	Linéaire	De 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriel	Linéaire	De 5 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	De 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Installations, aménagements, agencements divers	Linéaire	10 ans
Ouvrages d'infrastructures	Linéaire	De 10 à 40 ans
Matériel de transport	Linéaire	De 5 à 10 ans

IMMOBILISATIONS PAR COMPOSANTS

COMPOSANTS	DETAILS	Durée d'utilisation retenue par la CCI de Caen Normandie
Structure et assimilé	Gros œuvre, terrassement fondations, murs maîtres, dalles, honoraires, TLE.	Ecoles, HC : 50 Hangars : 30
Toiture, étanchéité		20
Menuiseries extérieures	Verrières, portes de garage, barrières, portes automatiques, vitrerie extérieure.	20
Ascenseurs		15
Lots techniques	Plomberie, chauffage, climatisation, sanitaires.	25
Aménagements extérieurs	Parkings, clôtures, portails, VRD.	15
Aménagements intérieurs	Menuiserie intérieure, cloisons, faux plafonds, moquettes, peintures, carrelages, stores, marbrerie, isolation, enseignes.	10
Ravalement		15
Electricité	Courants forts, courants faibles, cablages, installations électriques, détection incendie, anti-intrusion, contrôle d'accès, téléphone, cablage informatique.	20

HC : hôtel consulaire

Note n°10 : Flux des amortissements

Compte	Intitulé	Début	Augmentation	Diminution	Fin
205100	Logiciels informatiques	1 030 775,72	32 518,40	28 178,96	1 035 115,16
208000	Fonds de concours	17 104 698,68	441 164,45	0,00	17 545 863,13
208100	Bases de données	495 725,89	3 390,34	0,00	499 116,23
212000	Agenc. Aménag. Terrains	684 611,13	35 351,11	0,00	719 962,24
213100	Constructions bâtiments	7 044 276,89	474 606,68	0,00	7 518 883,57
213500	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	3 916 470,98	241 068,01	0,00	4 157 538,99
215100	Installations techniques	20 973,27	0,00	0,00	20 973,27
215400	Matériel & Outillage	609 064,62	20 622,32	32 103,08	597 583,86
218100	Inst.gén.Agenc.Amén.diver	705 524,14	2 345,75	2 662,62	705 207,27
218200	Matériel de transport	217 302,06	19 680,18	12 782,60	224 199,64
218300	Matériel de bureau	18 521,37	576,80	399,42	18 698,75
218310	Matériel informatique	780 036,20	61 869,63	3 754,10	838 151,73
218330	Matériel audiovisuel-sono	257 211,01	18 189,15	3 394,42	272 005,74
218400	Mobilier	1 119 109,80	27 857,59	0,00	1 146 967,39
221300	Construction /concédant	1 906 784,43	236 142,27	0,00	2 142 926,70
221380	Ouvrage infrast/concédant	1 117 518,75	372 508,25	0,00	1 490 025,00
221500	Instal.techn./concédant	122 521,26	40 840,42	0,00	163 361,68
221530	Mat.& Outillage/concédant	22 069,58	7 112,87	0,00	29 182,45
221830	Mat.bureau&info/concédant	7 732,65	79,84	0,00	7 812,49
221840	Mobilier/concédant	2 799,84	880,90	0,00	3 680,74
225200	Agenc & Aménag.terrains	20 069 014,32	1 203 620,68	0,00	21 272 635,00
225300	Constructions	33 600 222,86	2 591 527,47	3 774,48	36 187 975,85
225350	Inst.géné.Amén.Ag.Constru	9 101 918,48	390 664,98	24 941,29	9 467 642,17
225380	Ouvrages infrastructures	12 959 333,97	243 400,89	0,00	13 202 734,86
225500	Instal.techn.&Outil.Portu	13 942 202,79	460 026,71	65 030,99	14 337 198,51
225530	Matériel et Outillage	9 491 518,47	512 387,07	324 516,73	9 679 388,81
225820	Matériel de transport	3 133 137,40	695 474,97	378 197,14	3 450 415,23
225830	Mat. bureau & Informatiqu	180 939,58	17 605,52	24 515,34	184 029,74
225832	Matériel audiovisuel-sono	144 196,46	28 968,51	0,00	173 164,97
225840	Mobilier	93 918,51	6 567,22	1 413,20	99 072,53
Total Niveau dossier		139 910 131,09	8 187 046,86	905 664,37	147 191 513,70

Note n°11 : Immobilisations financières

La valeur brute des participations et autres titres immobilisés est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les autres titres : 1 224 932 euros concernent :

▫ SENACAL	501 557 €
▫ SCI ROUSSELOT	411 914 €
▫ SHEMA	311 461 €
	<hr/>
	1 224 932 €

Aucune dépréciation n'est constatée.

Autres créances rattachées :

▫ Dividendes SCI Rousselot 2017 non distribués :	90 000 €
▫ Apport en compte courant à la SAS Kiosk to Invest :	160 000 €
▫ Intérêts courus :	652 €
	<hr/>
	250 652 €

Le compte courant à la SAS Kiosk to Invest a été provisionné à 100 %.

Actions :

Les participations égales ou supérieures à 7 000 euros concernent :

▫ SAEM Normandie Aménagement	76 224 €
▫ SAS Sogemar	240 000 €
▫ SAS Aéroport Caen - Normandie	850 000 €
▫ SEM Saphyn	1 003 000 €
▫ SAS Kiosk to Invest	420 500 €
▫ SAEML du Mémorial	15 245 €

Les titres suivants ont été provisionnés :

▫ SAS Sogemar	138 000 €
▫ SAS Kiosk to Invest	420 500 €

La provision correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et le pourcentage des capitaux propres au 31/12/2018 détenu par la CCI Caen Normandie.

Autres prêts :

Avance à l'AIFCC	250 000 €
------------------	-----------

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Date états financiers	Capital	% capital détenu	Réserve , RAN, Prime émission	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	CA HT	Résultat	Dividendes encaissés
SAS Aéroport Caen Normandie	31/12/2018	850 000	100,00%	-193 023	850 000	850 000	5 005 828	261 512	0
Kiosk to invest	31/12/2018	591 500	56,69%	-174 438	420 500	0	53 446	-212 117	0
SCI Rousselot	31/12/2017	640 286	60,00%	578 135	411 914	411 914	292 567	170 707	0
Sogemar	31/12/2018	100 000	14,00%	543 610	240 000	102 000	3 293 022	174 112	21 000

Note n°12 : Actif circulant – Evaluation des stocks et des en-cours

Il s'agit principalement des terrains des zones d'activités.

Les terrains en stock au 31/12/2018 sont évalués à leur coût de revient (achat + travaux) soit : 1 063 232 euros.

Une provision est constituée lorsque le prix de revient est supérieur au prix de vente potentiel.

Ils sont provisionnés à hauteur de 215 170 euros.

Note n°13 : Actif circulant – Créances

Toutes les créances sont d'échéance inférieure à un an.

Les autres créances sont exclusivement représentées par :

▪ Subventions à recevoir	1 229 587 €
▪ État – Taxes sur le chiffre d'affaires et IS	299 919 €
▪ Produits à recevoir divers	497 257 €
▪ Autres comptes débiteurs	81 127 €
	2 107 890 €

Note n°14 : Valeurs mobilières de placement

Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour 7 100 000 euros et se rapportent aux sections suivantes :

▪ Service général	2 000 000 €
▪ ICEP - CFA	1 100 000 €
▪ Port de commerce de Caen - Ouistreham	4 000 000 €
	7 100 000 €

Il s'agit des valeurs au 31/12/2018. Donc, il n'existe aucune plus-value ou moins-value latente.

Note n°15 : Produits à recevoir

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
418100	Clients, factures à établir	62 485
438701	Organismes sociaux, produits à recevoir	294
448700	Etat, produits à recevoir	24 828
468700	Produits à recevoir divers	497 257
	TOTAL	584 864

II – BILAN PASSIF

Note n°16 : Droit du concédant

Afin de permettre le suivi de la valeur d'usage des biens de retour non renouvelables ou des biens apportés par le concédant, il est constaté un amortissement de technique de présentation (débit du compte droit du concédant par le crédit des comptes d'amortissement des immobilisations concernées) sur leur vie économique.

Le droit du concédant se répartit ainsi (en K€) :

SERVICE	31/12/2018	31/12/2017
Port de commerce de Caen - Ouistreham	2 121	2 315
Port de pêche de Port-en-Bessin	93	100
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	4 668	5 125
	6 882	7 540

Note n°17 : Subventions d'investissement

SERVICE	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE
Service général	7 399 448	2 761 342	4 638 106
ICEP - CFA	1 816 287	898 282	918 005
Port de commerce de Caen - Ouistreham	36 882 426	24 028 645	12 853 781
Port de pêche de Port-en-Bessin	1 540 668	930 051	610 617
	47 638 829	28 618 320	19 020 509

17.1 Principales subventions reçues au cours de l'exercice :

SERVICES	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	COMMUNAUTE URBAINE D'AGGLOMERATION CAEN LA MER	AUTRES SUBVENTIONS	TOTAL
Service général						0
ICEP - CFA		39 908				39 908
Port de commerce de Caen - Ouistreham					1 403 137	1 403 137
Port de pêche de Port-en-Bessin					-1 492	-1 492
	0	39 908	0	0	1 401 645	1 441 553

17.2 Amortissements des subventions :

Elles sont amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Note n°18 : Emprunts

**ENDETTEMENT DE LA COMPAGNIE CONSULAIRE
 EXECUTE 2018**

	INTERETS	CAPITAL	ANNUITE TOTALE	ENDETTEMENT TOTAL	ECHÉANCES A MOINS D'UN AN	ECHÉANCES A PLUS D'UN AN PLUS D'UN AN	ECHÉANCES A PLUS DE 3 ANS	ECHÉANCES A PLUS DE 5 ANS	ECHÉANCES A PLUS DE 10 ANS
SERVICE GENERAL	16 650	174 965	191 615	1 147 052	174 759	972 293	631 017	483 333	150 000
SERVICE PORTS	236 935	1 885 972	2 122 907	13 291 708	1 908 270	11 383 438	8 164 311	5 515 027	1 670 833
TOTAL CCI	253 585	2 060 937	2 314 522	14 438 760	2 083 029	12 355 731	8 795 328	5 998 360	1 820 833

Note n°19 : Emprunts et dettes financières – Garanties sur emprunts

	2017	2018
Emprunts	15 949 696	14 438 760
Banques créditrices	940 202	757 784
Intérêts bancaires à payer		
Intérêts courus sur emprunts	16 827	13 943
Dettes financières diverses	538 417	449 972
	17 445 142	15 660 459

Les échéances des emprunts sont précisées à la note n° 18 : Emprunts. Pour les autres dettes financières, l'échéance est inférieure à un an.

Garanties sur emprunts :

Aucun emprunt ne peut être réalisé ou garanti sans l'autorisation préalable de notre Tutelle.

Note n°20 : Provisions pour risques et charges

Pour l'ensemble de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie, le montant des provisions constituées est de 4 632 538 euros.

	Montant au 01/01/2018	Dotations 2018	Reprises 2018	Montant au 31/12/2018
Provision Allocations d'ancienneté :	498 859	21 129	22 940	497 048
Service général	171 960	18 691		190 651
ICEP - CFA	238 792		14 789	224 003
Port de pêche de Port-en-Bessin	6 120	577	846	5 851
Port de commerce de Caen - Ouistreham	72 905	1 181	6 132	67 954
Port de plaisance de Ouistreham	3 965	680		4 645
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	5 117		1 173	3 944
Provision Indemnité de départ à la retraite :	917 996	75 466	102 103	891 359
Service général	349 148	32 512	7 989	373 671
ICEP - CFA	261 977	34 272		296 249
Port de pêche de Port-en-Bessin	27 875	1 987	16 130	13 732
Port de commerce de Caen - Ouistreham	192 380		64 516	127 864
Port de plaisance de Ouistreham	36 792	6 695		43 487
Port de plaisance de Dives-sur-Mer	49 824		13 468	36 356
Provision CMAC :	0	827 462	0	827 462
Service Général		295 511		295 511
ICEP - CFA		365 728		365 728
Port de commerce de Caen - Ouistreham		130 734		130 734
Port de plaisance de Ouistreham		23 149		23 149
Port de plaisance de Dives-sur-Mer		12 340		12 340
Provision pénibilité :	2 005 925	91 244	0	2 097 169
Port de commerce de Caen - Ouistreham	1 655 690	24 772		1 680 462
Port de pêche de Port-en-Bessin	350 235	66 472		416 707
Autres provisions pour risques :	44 500	45 000	0	89 500
Service général	0			0
ICEP - CFA	14 500	15 000		29 500
Port de commerce de Caen - Ouistreham	30 000	30 000		60 000
Total provisions pour risques	3 467 280	1 060 301	125 043	4 402 538
Provisions pour gros entretien :				
Port de pêche de Port-en-Bessin	230 000			230 000
Total provisions pour gros entretien	230 000	0	0	230 000
Total provisions risques et charges	3 697 280	1 060 301	125 043	4 632 538

Provisions indemnités de départ à la retraite et pénibilité :

Ces provisions ont été comptabilisées selon la méthode du corridor.

Une décision de la commission européenne du 24/07/2018 a jugé que l'exonération d'IS des ports constituait une aide d'Etat illicite d'où sa suppression à compter du 01/01/2018.
L'entrée en fiscalité nécessite de doter et reprendre toutes les provisions du 31/12/2017.
Cela concerne les provisions suivantes :

	Montant au 01/01/2018	Dotations 2018	Reprises 2018	Montant au 31/12/2018
Provision Allocations d'ancienneté :	79 025	79 025	79 025	79 025
Port de commerce de Caen - Ouistreham	72 905	72 905	72 905	72 905
Port de pêche de Port-en-Bessin	6 120	6 120	6 120	6 120
Provision Indemnité de départ à la retraite :	220 255	220 255	220 255	220 255
Port de commerce de Caen - Ouistreham	192 380	192 380	192 380	192 380
Port de pêche de Port-en-Bessin	27 875	27 875	27 875	27 875
Provision pénibilité :	2 005 925	2 005 925	2 005 925	2 005 925
Port de commerce de Caen - Ouistreham	1 655 690	1 655 690	1 655 690	1 655 690
Port de pêche de Port-en-Bessin	350 235	350 235	350 235	350 235
Autres provisions pour risques :	30 000	30 000	30 000	30 000
Port de commerce de Caen - Ouistreham	30 000	30 000	30 000	30 000
Total provisions pour risques	2 335 205	2 335 205	2 335 205	2 335 205
Provisions pour gros entretien :				
Port de pêche de Port-en-Bessin	230 000	230 000	230 000	230 000
Total provisions pour gros entretien	230 000	230 000	230 000	230 000
Total provisions risques et charges	2 565 205	2 565 205	2 565 205	2 565 205
Provision créances douteuses :	137 683	137 683	137 683	137 683
Port de commerce de Caen - Ouistreham	14 520	14 520	14 520	14 520
Port de pêche de Port-en-Bessin	122 463	122 463	122 463	122 463
CLD de Ouistreham	699	699	699	699
Provision dépréciation titres :	141 500	141 500	141 500	141 500
Port de commerce de Caen - Ouistreham	141 500	141 500	141 500	141 500

Note n°21 : Autres dettes

Toutes les dettes autres que financières sont d'échéance inférieure à un an.

Note n°22 : Charges à payer

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
408100	Fournisseurs, factures non parvenues	1 787 704
408400	Fournisseurs immobilisations, factures non parvenues	289 849
428200	Dettes provisionnées congés à payer	191 621
428210	Compte Epargne Temps	80 464
428300	Salaires à payer	10 796
428604	Autres charges de personnel à payer	2 958
438200	Charges sociales sur congés à payer	107 668
438300	Charges sociales sur salaires à payer	4 849
438600	Autres charges sociales à payer	2 742
448600	Etat, charges à payer	70 499
468600	Charges à payer diverses	205 412
	TOTAL	2 754 562

D – COMPTE DE RESULTAT

Note n°23 : Effectif au 31/12/2018 (équivalent temps plein et hors vacataires)

▪ Service général	59,97
▪ ICEP - CFA	68,85
Total hors concessions	128,82
▪ Port de commerce de Caen - Ouistreham	33,80
▪ Port de pêche de Port-en-Bessin	9,04
▪ Port de plaisance de Ouistreham	5,00
▪ Port de plaisance de Dives-sur-Mer	6,00
▪ Remorquage	16,43
Total concessions	70,27
Total CCI Caen Normandie	199,09

Note n°24 : Ventilation des produits

➤ Les chiffres d'affaires (hors neutralisation inter-services) 2018 peuvent être détaillés comme suit :

▪ Service général	1 086 580 €
▪ ICEP - CFA	1 557 038 €
▪ Zones d'activités et aménagement	0 €
Total hors concessions	2 643 618 €
▪ Port de commerce de Caen - Ouistreham	13 222 371 €
▪ Port de pêche de Port-en-Bessin	1 904 067 €
▪ Port de plaisance de Ouistreham et Caen	1 070 446 €
▪ Port de plaisance de Dives-sur-Mer	1 041 569 €
▪ CLD de Ouistreham	76 607 €
Total concessions	17 315 060 €
Total CCI Caen Normandie	19 958 678 €

➤ Au titre de cet exercice, le montant de la ressource fiscale (TACET) allouée à la CCIT Caen s'élève à 3 596 K€. Elle diminue de 272 K€ par rapport à 2017.

Note n°25 : Résultat exceptionnel

Dans les charges exceptionnelles figurent :

▪ Les avaries	55 062 €
▪ Les charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>(Dont 52 066 € de reversement de taxe d'apprentissage indûment perçue à l'AIFCC)</i>	60 779 €

Dans les produits exceptionnels figurent :

▪ Les remboursements d'avaries	46 642 €
▪ Les produits exceptionnels sur opération de gestion <i>(Dont 242 468 € d'extourne de taxe foncière 2008 non appelée. Dont 61 387 € d'extourne de factures non parvenues sur l'ICEP)</i>	353 019 €

Note n°26 : Utilisation du CICE

La CCI Caen Normandie a bénéficié du Crédit Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) au titre de l'année 2018 pour un montant de 86 207 euros.

Il se rapporte à :

▪ Port de Caen Ouistreham :	49 683 €
▪ Port de plaisance de Ouistreham :	9 007 €
▪ Port de plaisance de Dives-sur-Mer :	9 775 €
▪ Port de pêche de Port-en-Bessin :	17 742 €

Le CICE a contribué au renforcement du fonds de roulement.

E – ENGAGEMENTS

Note n°27 : Engagements reçus – Autorisations de facilité de caisse

▫ CIC :	400 000 €
▫ BNP :	300 000 €

Note n°28 : Engagements donnés

28.1 Caution SAS C2FPA

La CCI Caen Normandie s'est portée caution à hauteur de 42 885 euros pour garantir le crédit bail destiné à financer la construction du centre français de formation des pompiers d'aéroport (C2FPA).

28.2 Caution SCI ROUSSELOT

La CCI Caen Normandie s'est portée caution sur un emprunt contracté en 2009 par la SCI ROUSSELOT auprès du CIC à hauteur de 60%. L'engagement s'élève à 255 618 euros.

F – AUTRES INFORMATIONS

Note n°29 : Honoraires du commissaire aux comptes

Information donnée en vertu de l'article R123-198 du Code de Commerce complété par un décret du 30/12/2008 :

Les honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2018 s'élèvent à 20 703 euros HT proratisé au titre du contrôle général des comptes.